

## COMMUNE DU HEZO

56450

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

(Affiché en Mairie et mis en ligne sur [lehezo.com](http://lehezo.com) dans les 7 jours suivant la réunion conformément à l'article L2121-25 du CGCT)

L'an deux mille dix-huit, le quatorze mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 mai 2018

#### **PRESENTS :**

Loïc LEBERT - Bernard CLICQ - Marie-Christine CHAMPLON - Sandrine ORAIN - Jean-Pierre ROY-Florence FRANCOIS - Thierry ROCHER - Philippe GAIN - Marie-Françoise LE CADRE Christophe LE GAL - Ehouarn DE BONVILLER - Dominique ALOS - Fabrice NINERAILLES - Régine LE PICHON - Pierre CARROT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Ehouarn DE BONVILLER

N°	Objet	Résultat du vote
15	Convention Morbihan énergies – Financement et réalisation pour la rénovation des réseaux éclairage et la rénovation lanterne poteau béton – Approbation	<b>Unanimité</b>
16	Convention Morbihan énergies – Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan – Approbation	<b>Unanimité</b>
17	Modification des statuts du SIAEP de la Presqu'île de Rhuy – Approbation	<b>Unanimité</b>
18	Convention Golfe Morbihan-Vannes Agglomération – Mise en réseau des médiathèques – Approbation	<b>Unanimité</b>
19	Création d'un tarif de restauration scolaire spécifique PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) pour la prise en compte des allergies alimentaires – Approbation	<b>Unanimité</b>
20	Versement d'une prime pour travaux supplémentaires au coordonnateur communal désigné pour l'enquête de recensement 2018 – Approbation	<b>9 POUR 4 ABSTENTION 3 CONTRE</b>
21	Adhésion au comité de la Presqu'île de Rhuy du Souvenir Français – Abroge et remplace la délibération n° 30/2017 en date du 06-11-2017.	<b>14 POUR 0 ABSTENTION 1 CONTRE</b>

Le 15 mai 2018,

**Le Maire,  
Loïc LEBERT**

